

FICHE D'INSCRIPTION

BREVET FEDERAL MUAY THAÏ - AFMT/FSASPTT

BFMT 1^{er} Niveau: Entraîneur général d'un club

Documents à renvoyer par mail ou par courrier à :

AFMT: 01, rue Tristan Tzara – PARIS 75018

Tel.: 01.71.60.48.94 Mail: responsabletechnique4@gmail.com

PHOTO	
Obligatoire)

FORMATION: Dates	:			
BFMT 1 ^{er} Niveau :	Lieu :			
COORDONNEES du S	TAGIAIRE :			
Nom :	<u></u>			
Prénoms :				
Date et lieu de naissance :				
Nationalité				
Adresse :	.			
Code postal :		Commune :		
Tél domicile :		Tél portable :		
Profession :				
E-mail :				
INFOS CLUB:				
Ligue :				
Nom du club :				
N° de licence stagiaire :				
REGLEMENT:				
		Mettre une c	roix dans la ca	ase correspondante
Frais pédagogique :			250 €	
Frais pédagogique + ½ pension (4 repas) :			320 €	
Frais pédagogique + Hébergement et Pension complète :		590 €		
Montant du règler	ment choisit :			
Règlement à I	' AFMT par vireme	ent : IBAN FR76 1020 602	21 0898 7195	5 5238 231





BREVET FEDERAL MUAY THAÏ

(A joindre à toute inscription du stage BFMT1)

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :
M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète
- Brevet Fédéral 1 ^{er} Niveau
L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les étapes de la formation seront validées.
J'autorise l'Académie Française de Muay Thaï à utiliser mon image, prise lors de cette formation, pour toutes communications liées à la promotion du sport et au développement fédéral.
Signature du stagiaire
Fait à
Le
Signature du Président (e) de l'association
Cachet de la structure

(Seules les inscriptions accompagnées des règlements seront prises en compte)





Attestation de fonction de bénévole

(A joindre à toute inscription au stage BFMT1)

Je soussigné(e) : Mme ou Mr :	
Président(e) de l'association :	
Certifie que Mme ou Mr :	
Né(e) le à :	
Demeurant à :	
Commune :	Code postal :
☐ est bénévole dans l'association :	
Nature des fonctions exercées :	
Depuis le :	
Volume horaire hebdomadaire :	
Nombre total d'heures effectuées :	
□ à été bénévole dans l'association :	
Nature des fonctions exercées :	
Du : jour mois	année
Au : jour mois	année
Volume horaire hebdomadaire :	
Nombre total d'heures effectuées :	
Nom et adresse de la structure dans laquelle s	s'est déroulée le bénévolat :
	Code postal :
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des rensei	gnements fournis dans cette attestation.
Cachet et signature	
	Fait à : Le :

Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » (code pénal, article 441-1).



REGLEMENTATION SUR LES STAGES DE BREVETS FEDERAUX



(Document à conserver par le stagiaire)

- 1. Les stages sont dirigés par des responsables de l'AFMT/FSASPTT titulaires du BEJEPS (Minimum 3 ans), DEJEPS et/ou DESJEPS « mention Muay Thaï».
- 2. Les stages s'adressent aux pratiquants, compétiteurs, enseignants et dirigeants licenciés à l'AFMT/FSASPTT.
- 3. Les informations concernant les stages sont adressés à toutes les ligues. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés.
- 4. La licence et le passeport sportif à jour devront être **OBLIGATOIREMENT** présentés lors de l'ouverture du stage.
- 5. Les stagiaires devront impérativement se présenter aux stages, entraînements et examens techniques avec leur tenue de Muay Thaï.
- 6. Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 7. l'AFMT/FSASPTT se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 8. Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages.

REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1. Respecter les conditions particulières de participation pour chaque stage (PSC1, Praciats etc...).
- 2. Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne.
- 3. Les dates limites d'inscription doivent impérativement respectées.
- 4. Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.
- 5. Toute résiliation doit être faite par courrier et mail. <u>Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 15 jours du 1^{er} jour de stage.</u>
- 6. Pour toutes les arrivées anticipées et les départs retardés, le stagiaire prendra directement contact avec l'AFMT/FSASPTT (réservations et règlements).
- 7. Pour valider un diplôme, le stagiaire doit fournir tous les pré-requis indispensables au brevet fédéral visé (PSC1, Casier N°3, Praciats etc....).